



Cart'info

Bulletin d'information de la Société Romande de Cartophilie
Fondée en 1979 - Mars 2016

Le mot du président

Nous sommes des philocartistes !

Le hasard aidant, lors de mes pérégrinations sur mon ordinateur, une carte postale de Morges scannée recto-verso a capté mon regard. Hasard accentué encore par le fait que je ne suis pas collectionneur de vues de cette ville. Une inscription au dos de la carte attira mon attention : *Union Philocartiste Internationale.*

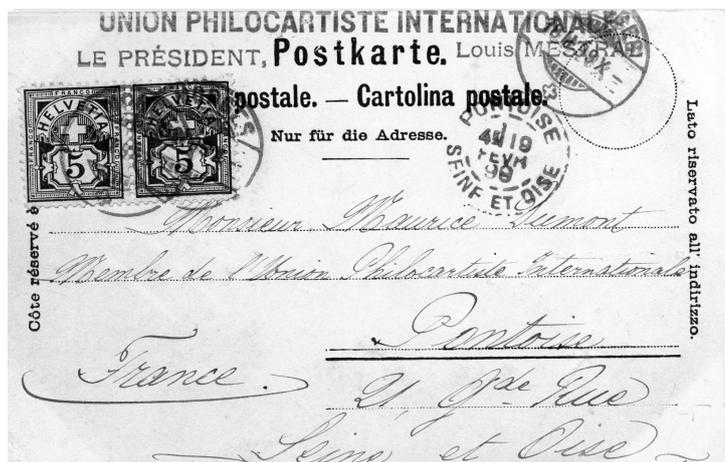
Intrigué, j'ai acheté cette carte postale, envoyée le 18 février 1899. L'Union avait alors pour président un M. Louis Mestral, habitant Prévèrenge (clin d'oeil à l'un de nos anciens présidents et ami buraliste postal dans ce village).

Je n'ai pas retrouvé trace de cette société*. Le texte nous en donne quelques éléments : le droit d'entrée est de un franc; il n'existe pas de cotisation, *mais l'abonnement aux «petites affiches» sera obligatoire dès février pour tous nos sociétaires. Notre comité a décidé de supplanter le Timbrophile gaulois, la publicité de ce journal n'étant pas ou peu fructueuse. Le numéro de fin février des «petites affiches» renfermera les statuts de l'UPI et la liste des nouveaux adhérents: plus de 50 !*

Cette carte a été envoyée à M. Maurice Dumont à Pontoise (France) et M. Mestral demandait, en échange de celle-ci, une carte de Pontoise.

Notre bourse de printemps approche à grands pas. Les vieux papier de collection y complèteront les «philocartes»... sans leur damer le pion ! Exceptionnellement, cette année, on y trouvera à l'entrée un petit stand de brocante en faveur d'une école multiconfessionnelle en Israël. Je vous invite à lui réserver un bon accueil et à venir nombreux le 17 avril à Lausanne.

Votre président, Jacques Rosset



constituer très rapidement tant en France qu'à l'étranger ; citons parmi les plus connus à l'époque : ...l'Union philocartique de France... ici philocartique et non philocartiste!

Société Romande de Cartophilie, Case postale 7452, 1002 Lausanne

Président: Jacques Rosset, tél. 079 464 30 85, president@cartophilie.ch

Secrétariat: admin@cartophilie.ch

Secrétariat bourses: Marlène Domenjoz, bourses@cartophilie.ch

Rédacteur: Gérald Hadorn, redacteur@cartophilie.ch

Digitalisation et mise en page du bulletin, webmaster : Michel Viredaz, bulletin@cartophilie.ch

Trésorier: Roger Fiaux, caisse@cartophilie.ch

Imprimé en Suisse — Internet: www.cartophilie.ch

L'incendie de Bonaduz

Gérald Hadorn

Le village de Bonaduz (Panaduz en romanche), situé à une douzaine de km en amont de Coire, ne figure pas parmi les plus connus des Grisons. C'est sur son territoire que se trouve le confluent des Rhin antérieur et postérieur, près de Reichenau. La localité compte actuellement un peu plus de 3'000 habitants, dont la grande majorité sont germanophone. Alors que le romanche y prédominait au XIXe siècle, moins de 5% de la population le parlent aujourd'hui.

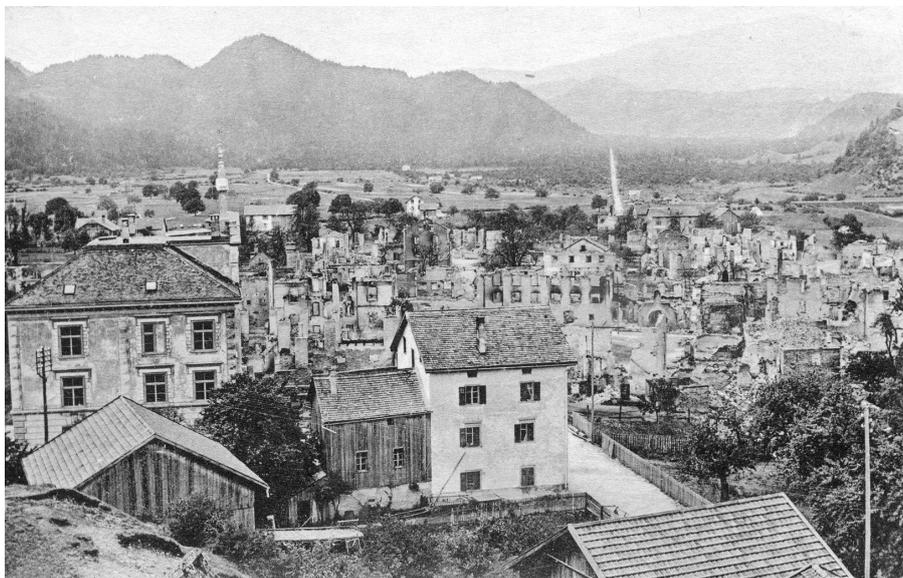
Le 11 juillet 1908, par un fort vent, un gros incendie ravage le village : 18 maisons sont détruites. Ce triste événement est malheureusement loin d'être un cas unique. Jusqu'au début du XXe siècle, de nombreux incendies se déclarent et frappent des quartiers entiers, voire l'ensemble d'une localité. Aux Grisons, on ne compte pas moins de 108 sinistres touchant 80 villages entre 1800 et 1945. Rhäzüns, village voisin de Bonaduz, sera même frappé trois fois, en 1899, 1902 et en 1903. Ce dernier sinistre, lui aussi attisé par un vent violent, anéantit 27 maisons en deux heures. Particulièrement dévastateur, celui de Berne, survenu en 1405, est certainement le plus grave : le feu y détruit 600 maisons et cause la mort de plus de cent personnes. Au XIXe siècle, un incendie ravage Glaris en 1861 et anéantit 593 maisons. En Suisse romande, Romont est touché en 1843, 1844 et 1863. Les autres cas sont nombreux.



Au coeur du village. A gauche, les restes de la maison où le feu s'est déclaré.

Cette fréquence s'explique par la construction des maisons, où l'emploi de matériaux combustibles prédomine, notamment le bois. Souvent, les réserves se trouvent dans la maison même ou dans une grange voisine. Les cuisines à feu ouvert, l'absence de murs mitoyens, la densification non contrôlée de l'habitat dans les centres et la croissance démographique sont des facteurs favorables à la propagation du feu, alors que les moyens et les techniques d'extinction restent rudimentaires. Les conditions atmosphériques jouent également un rôle important. Les vallées à foehn dans les Alpes et les régions sèches du Valais sont particulièrement exposées.

L'incendie de Bonaduz a suscité un élan de solidarité jusqu'en Suisse romande. A Montreux, une grande soirée musicale et littéraire au bénéfice des victimes de ce village est organisée le 2 août 1908. Une série de cartes postales, signées par les seules initiales du photographe, a été éditée à la suite de l'incendie de Bonaduz. Quelques exemplaires sont reproduits ici.

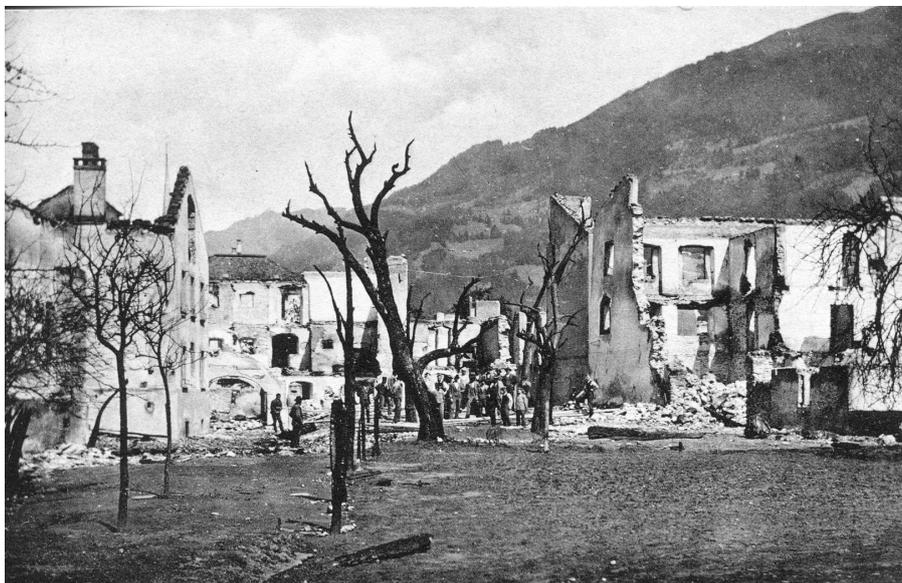


Vue générale du village dévasté, prise depuis l'église. L'école, à gauche, a résisté.

Les dernières maisons détruites, près de l'école qui a peu souffert, à droite.



Une image de désolation qui rappelle un bombardement.



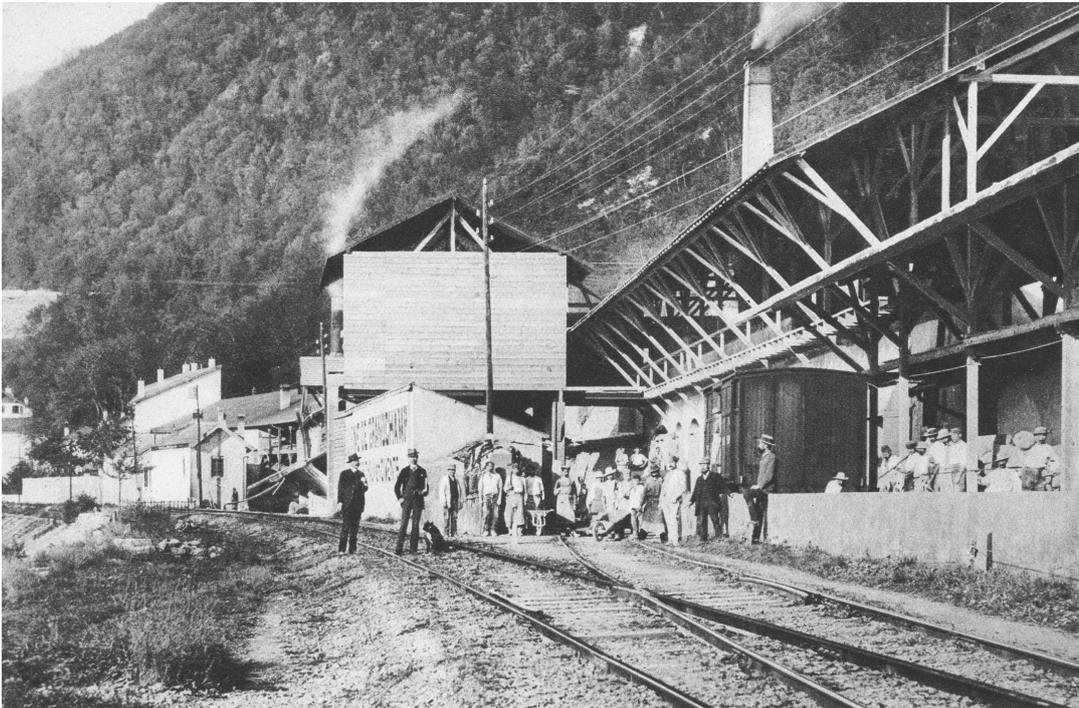
Les cartes sont signées Phot. T.Q. sans autre mention

Plâtre, chaux et ciment de Veytaux à Roche

Gérald Hadorn

A Grandchamp, entre Chillon et Villeneuve, sur le territoire de la commune de Veytaux, un moulin à gypse existe déjà au XVIII^e siècle. En 1781, Jean-Louis Dutoit, de Vevey, obtient l'autorisation de fabriquer du plâtre dans ce moulin qui lui appartient, à la condition d'utiliser de la houille pour le faire cuire. On craint que la chauffe au bois n'en consomme une trop grande quantité. Selon la « Patrie Suisse » du 28 novembre 1928, la houille provient vraisemblablement des mines de la Paudèze et le plâtre des carrières de Villy près d'Ollon.

Cette industrie se développe et, dès 1817, étend ses activités à la fabrication de la chaux. En



L'usine de Grandchamp avant 1891. La ligne de chemin de fer du Simplon est encore à simple voie. (La Patrie Suisse, 28 novembre 1928)

1835, la maison Galley-Durieu, de Genève, obtient du gouvernement vaudois une nouvelle concession pour la fabrication de chaux à Grandchamp et crée une nouvelle fabrique. En 1848, cette concession passe en mains des frères Monnerat, de Vevey. Lors de la construction de la voie ferrée Lausanne-Villeneuve,

achevée en 1861, deux fours à chaux sont établis à Villeneuve, à l'embouchure de la Tinière; ils y subsisteront jusqu'à la construction de l'usine de Roche, en 1896.

Grandchamp continue à fabriquer le plâtre. Sous l'impulsion de l'ingénieur Louis du Pasquier, engagé à la direction des usines en 1881, des études sont entreprises avec succès en vue de la fabrication de ciment. Du Pasquier rachète l'entreprise, puis constitue une société dont les affaires se développent rapidement. Cet essor finit par dépasser les possibilités de l'usine de Grandchamp, resserrée entre la voie ferrée et la route cantonale et éloignée des matières premières nécessaires à la production. Faute de pouvoir s'étendre sur place, c'est à Roche que l'entreprise trouve un emplacement idéal pour construire une nouvelle usine, qui fabrique toute la chaux et le ciment dès la fin de 1896. La même année est fondée la Société anonyme des usines de Grandchamp et de Roche.

La fabrication du plâtre est maintenue à Grandchamp. Mais le chant du cygne approche : en 1927, le contingent de production et la carrière de Villy sont vendus à la « Gips-Union », au profit de son usine de Bex, encore en activité de nos jours. Le 31 décembre, la fabrique de Grandchamp est désaffectée et démolie durant l'hiver. Elle sera acquise l'année suivante, pour le prix de 80'000 francs, par l'Etat de Vaud « en vue de l'embellissement de la région et

de l'élargissement de la route cantonale n° 780 de Lausanne à St-Maurice ».

C'est donc à Roche que se concentre l'ensemble des activités de l'entreprise. La production du ciment y a pris un essor important au tournant du siècle avec la construction du tunnel du Simplon et l'économie florissante de cette époque. Un four rotatif et un raccordement ferroviaire entrent en service en 1913. La même année, six producteurs s'unissent et fondent la Société des Chaux et Ciments de la Suisse romande. L'essor se poursuit, soutenu au



L'usine de Grandchamp entre 1924 et 1928. (Ed. Perrochet-Matile)

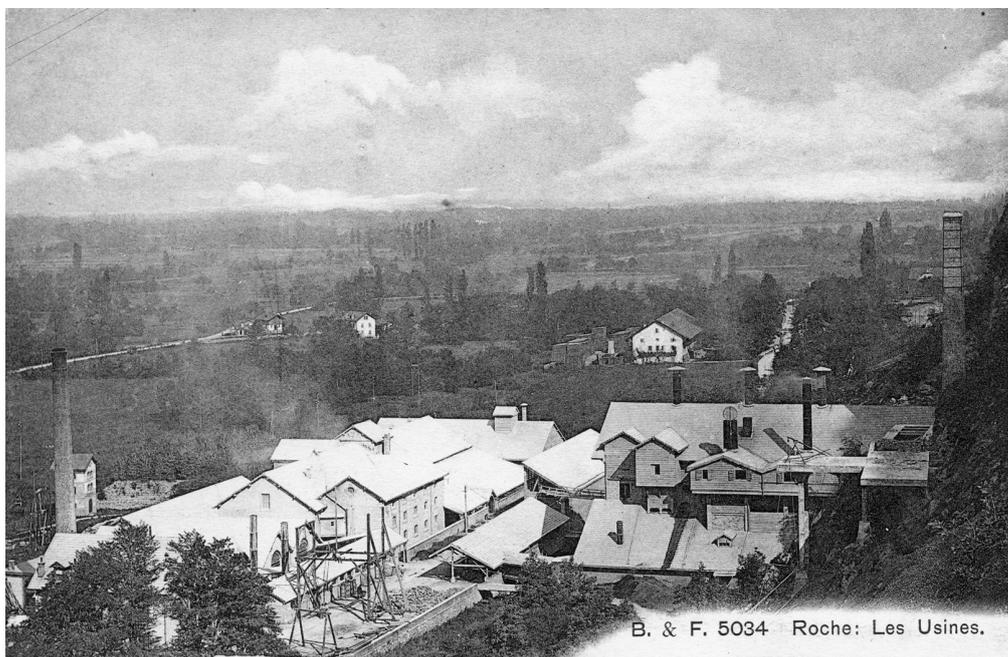
lendemain de la Seconde guerre par la construction des grands barrages. Alors qu'elle était de 6'000 tonnes par an en 1896, la production de Roche atteint 200'000 tonnes en 1972, pour retomber deux ans plus tard à moins de 100'000 tonnes en raison de la récession économique. De 1976 à 1986, la fabrication de charbon de bois lancée à titre d'activité complémentaire

permet d'assurer l'emploi de 32 personnes.

En dépit de la modernisation de ses installations, l'usine de Roche, intégrée au groupe Holzerbank Ciments et Bétons (HCB, puis Holcim), ne résiste pas aux efforts de rationalisation de cette grande entreprise. La production vaudoise de ciment est regroupée à Eclépens. La grande cheminée de Roche tombe le 25 avril 2001 et la démolition des installations se termine l'année suivante. D'autres entreprises, plus modestes, prendront la relève.

Sources : *D'esprit, de sel et... de roche*, HCB, 1996; *La Patrie Suisse*, 28 novembre 1928; divers articles de presse.

L'usine de Roche dans son état originel, vers 1905. On y voit, de gauche à droite, la cheminée de la centrale génératrice de secours à vapeur, les immeubles de mouture et d'ensachage et, au pied de la montagne, le bâtiment abritant les premiers fours.



B. & F. 5034 Roche: Les Usines.



Vue générale du village de Roche et de la cimenterie, dans les années vingt. (Ed. Steigmeier Frères)

La cimenterie de Roche au début des années trente. A droite, le téléphérique amenant les pierres de la carrière à l'usine. Tout en haut, on aperçoit un billon suspendu à un câble reliant la forêt à la plaine, indépendant de l'usine. (Ed. Phototypie)



Jacques Rossz vient de fêter une année de présidence et se réjouit de vous accueillir nombreux à

la prochaine bourse
aux cartes postales et vieux
papiers

le dimanche 17 avril 2016

à l'Aula des Cèdres

Lausanne

De 9 h à 16 h



Photo Louis Novatti

Ses administrés
lui souhaitent...



...de trouver chaussure à son pied...

...pour mener au succès la barque de la SRC!



La Colonie de Vacances du "Chantier", aux bords du Lac Léman — Août 1913



La carte ci-contre a été vendue sous la mention « Epalinges ». Cela paraît peu probable. Qui saura reconnaître ce village et informer la rédaction ? (bulletin@cartophilie.ch)

Témoignage : de qui se moque-t'on ?

Olivier Lob

Il y a quelques semaines, j'ai misé et obtenu une carte postale sur Ebay France (mais aux Indes) au prix de USD 15.80 + USD 3.- de frais de port, soit un total de USD 18.80.

Jusque là, tout va bien dans le meilleur des mondes ! En fin de semaine dernière, je reçois un questionnaire à remplir de la Poste Suisse, service dédouanement postal à Zurich-Mülligen, me demandant de justifier la valeur de l'objet et me

priant à l'avenir de demander à mes fournisseurs étrangers d'indiquer la valeur des envois. Immédiatement je m'exécute en envoyant les justificatifs d'achat demandés. Je stipule également que les timbres ne valent rien, mais que la carte est amusante ! En effet, le pseudo du vendeur est Alphaomegaphilatélie aux Indes et peut faire penser à un coffre-fort de timbres anciens rares et chers !

Deux jours plus tard, je reçois mon achat contre remboursement, tenez-vous bien, d'un montant de 42.50 ! Détails et justification comme suit : valeur de la marchandise selon facture CHF 18.49. Dédouanement zone 2 16.50.

LAD et autres redevances (alcool, tabac, CMP, etc) 13.-. Inspection, entreposage, évaluation de la valeur 13.-. Montant total des frais 42.50

Comme au guichet de la poste je ne suis qu'un pigeon et je gêne en posant des questions au sujet du montant de 62.50 de marchandise autorisée sans frais, j'ai dû téléphoner à Zurich/Mülligen, où j'ai cette fois été bien reçu par un M. Humbert, qui m'a appris que : en cas de doute, puisque la carte a plus de 100 ans (d'âge), elle est considérée comme "bien culturel" d'office aux douanes. Vu ma réaction, elle n'est plus "bien culturel" ! Il m'a demandé de payer quand même les 42.50 au guichet pour récupérer la marchandise et de lui faire une demande de remboursement écrite (par E-mail) avec mes coordonnées pour le remboursement complet de la somme prélevée.

Ceci étant, j'ai eu confirmation que j'avais bien utilisé la voie normale et habituelle pour chacun...

Trois semaines plus tard, j'ai reçu une aimable lettre d'excuses et, après nouvelle demande, un remboursement de... 12.50! Bons achats à tous...

Dimanche 17 avril 2016

Lausanne

Aula des Cèdres

Av. de Cour 33

de 9h à 17h 16 h



KIRIAT YEARIM et la Société Romande de Cartophilie



organisent conjointement

une brocante dont le bénéfice ira aux jeunes défavorisés du "Village suisse en Israël" - Kiriati Yearim

et une bourse aux cartes postales et vieux papiers

Venez nombreux! Bonnes affaires en vue!

Kiriati Yearim renseignements:

Olivier Lob 079/843'04'69

Jacqueline Schwerzmann

021/647'15'70

SRC

Case postale 7452

1002 Lausanne

Tél.: 079/464'30'85

Entrée libre - Parking gratuit - Buvette